



# Lettre info Relais

Les news du Relais d'Accueil Parents Assistantes Maternelles de Lescar



n°14  
Septembre  
2019

P.3 - Dossier  
**Quand les enfants  
mordent...**

# Info métier

## MONENFANT.FR

Les RAM n'assurent plus la mise en ligne de vos disponibilités sur le site de la CAF « monenfant.fr » depuis le début de l'année. Ce nouveau site de la CAF est à votre disposition pour y renseigner vos disponibilités et vous présenter (logement, formation, activités, ...).

C'est une porte d'entrée supplémentaire pour les familles afin qu'elles puissent vous contacter.

C'est également une ressource inépuisable d'informations et de documentations pour accompagner parents et professionnels (elles).

## LE CMG SIMPLIFIÉ

Depuis mai 2019, le calcul et le versement du Complément libre Choix du Mode de Garde seront désormais effectués par le centre national Pajemploi et non plus par la Caf/MSA.

Le dépôt de la demande de prestation doit toujours se faire auprès de la Caf/MSA.

## LE SERVICE PAJEMPLOI PLUS

Plus simple, plus clair, plus rapide



En adhérant à ce service, le parent employeur n'a plus qu'une seule démarche à faire par mois : déclarer le salaire de son employé(e). Deux jours après la déclaration, le centre national Pajemploi se charge de prélever le salaire sur le compte bancaire du parent employeur, après avoir déduit le montant de son CMG. Il reverse ensuite, trois jours après la déclaration, le salaire total sur le compte bancaire de l'employé(e).

Avant d'utiliser ce service optionnel, le parent employeur doit avoir obtenu l'accord de sa/son salarié(e).

### Conditions d'accès au service Pajemploi+

#### Pour bénéficier du service Pajemploi+

- Le parent employeur doit avoir :
- Enregistré sa/son salarié(e) sur [pajemploi.urssaf.fr](http://pajemploi.urssaf.fr),
- Obtenu l'accord de sa/son salarié(e) et complété l'at-

- testation d'adhésion à Pajemploi+,
- Donné mandat au centre national Pajemploi pour prélever le salaire sur son compte bancaire et le verser sur celui de sa/son salarié(e),
- Saisi sur son espace employeur ses coordonnées bancaires ainsi qu'un mandat SEPA valide.
- Le/la salarié(e) doit avoir :
  - Donné son accord et rempli l'attestation d'adhésion à Pajemploi+,
  - Saisi ses coordonnées bancaires depuis son espace salariée.

### Comment adhérer au service Pajemploi+ via l'espace en ligne ?

Pour activer le service Pajemploi+, le parent employeur doit se rendre sur son espace en ligne et :

- Sélectionner la rubrique « Pajemploi+ »,
- La liste des salarié(e)s est affichée avec une croix grise (service Pajemploi+ désactivé) dans la colonne « Pajemploi+ », Cliquer sur « Activer le service »,
- Sélectionner le/la salarié(e) souhaité(e) dans la liste déroulante, Cliquer sur « suivant »,
- Cliquer sur « suivant » s'il a déjà rempli et signé, avec sa/son salarié(e), l'attestation d'adhésion à Pajemploi+. Sinon, il doit compléter ce document avant de passer à l'étape suivante,
- Vérifier ses coordonnées bancaires et cliquer sur « suivant » si celles-ci sont valides. Sinon, il doit les corriger avant de passer à l'étape suivante,
- Lire le mandat et le valider en cochant la case correspondante,
- Cliquer sur « activer » pour valider l'activation du service Pajemploi+. La liste des salarié(e)s s'affiche à nouveau. Sur la ligne du/de la salarié(e) pour le/laquelle le parent employeur a activé le service Pajemploi+, la croix grise (service Pajemploi+ désactivé) a été remplacée par une flèche verte (service Pajemploi+ activé) dans la colonne « Pajemploi+ ».

Un mail sera envoyé au parent employeur et à sa/son salarié(e) pour confirmer l'activation du service Pajemploi+.

### Conditions d'utilisation du service Pajemploi+

Pour respecter les conditions d'utilisation de ce service, le parent employeur doit :

- Déclarer sa/son salarié(e) entre le 25 du mois de la période d'emploi et le 5 du mois suivant,
- Être à jour du paiement des sommes dues suite à des déclarations antérieures effectuées auprès du centre national Pajemploi,
- Si sa/son salarié(e) déclaré(e) est un(e) assistant(e) maternel (le), vérifier que son agrément est en cours de validité sur la période d'emploi concernée,
- Si les conditions d'utilisation ne sont pas respectées, le parent employeur et le/la salarié(e) ne pourront plus bénéficier du service Pajemploi+. Le parent employeur devra donc verser la rémunération directement au/à la salarié(e),
- Le parent employeur et le/la salarié(e) peuvent, à tout moment, se désinscrire de ce service en se rendant sur leur espace personnel.

Pour plus de renseignements vous pouvez consulter l'article 7 des Conditions générales d'utilisation. [pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/pajemploi-plus.html](http://pajemploi.urssaf.fr/pajewebinfo/cms/sites/pajewebinfo/accueil/pajemploi-plus.html)

# Quand les enfants mordent...



© Oksana Kuzmina - Adobestock.com

*Les morsures, fréquentes chez le tout-petit, sont souvent vécues comme insoutenables par l'adulte par l'aspect blessant, violent, archaïque, voire animal qu'elles présentent. Sans les banaliser, ni les stigmatiser, ces manifestations d'agressivité qui touchent beaucoup d'enfants, soulignent une période importante de leur développement.*

Mordre est souvent si rapide que cela peut arriver malgré la vigilance de l'adulte. Afin de comprendre pourquoi les enfants mordent, il semble intéressant de s'arrêter un moment sur le développement du jeune enfant.

Dès la naissance, la bouche est l'un des organes le plus développé: c'est avec la bouche que le bébé tète pour se nourrir. Peu à peu, il porte à sa bouche ses mains ou ses doigts pour prendre du plaisir ou se rassurer, puis les objets ou les jouets qui l'entourent pour découvrir leur texture.

Avec l'apparition des premières dents, les mouvements de succion peuvent se transformer en morsures. Les jouets sont mordus ainsi que tout ce qui peut passer à proximité de la bouche de l'enfant. Porter à la bouche est un acte naturel pour le tout-petit: c'est ainsi qu'il découvre le monde. On parle pendant cette période de stade oral du développement de l'enfant.

Les premières morsures sont souvent accidentelles. Elles lui permettent, comme la succion, d'exprimer ses désirs ou ses besoins. Le jeune enfant n'est pas capable de différencier la morsure agressive de la morsure plaisir.

## Pourquoi les enfants mordent ?

Mordre est souvent une étape avant l'acquisition du langage: le geste précède la parole. Faute de mots, l'enfant peut avoir recours à la morsure. En général, cette période durant laquelle le bébé mord est passagère jusqu'à ce qu'il soit plus à l'aise dans le langage: plus la parole va se développer, moins l'enfant aura besoin de mordre pour entrer en communication.

Pour le moment il s'exprime avec l'outil qu'il maîtrise le mieux: son corps. C'est ainsi qu'il manifeste ses émotions: colère, joie, malaise, amour. Il apprendra peu à peu à contrôler ses pulsions.

Les morsures, tout comme les coups ou les griffures, ne sont pas des actes de violence, ni même de méchanceté. Un jeune enfant n'a pas l'intention, ni la compréhension de faire mal à l'autre. Les origines de ces manifestations peuvent être très différentes selon les enfants; voyons ce qui peut les pousser à mordre.:

- **La découverte, le goût:** les petits mettent tout à la bouche, c'est un organe de découverte.
- **Le mal de dents:** mordre est un moyen de se soulager en période de poussées dentaires.
- **L'amour:** la morsure peut être un acte d'amour, et ce n'est pas les expressions employées par les adultes qui facilitent la compréhension chez le tout-petit: « manger de bisous », « il est à croquer », etc.
- **La défense ou l'obtention d'un objet:** le conflit est une forme d'interaction avec l'autre. Par exemple quand les mains sont prises par l'objet « convoité », la bouche peut devenir le moyen d'obtenir ce que l'enfant veut ou défend (comme une troisième main).
- **Le besoin d'attention:** la morsure peut être un signal pour que l'enfant attire l'attention sur lui.

## Ressentis des enfants. et des adultes

Redoutées par les professionnels, mal acceptées par les parents, les morsures entre enfants n'ont pas fini de faire parler d'elles. Alors que font-elles ressentir aux petits comme aux grands?

- **Chez l'enfant qui mord:** il n'est pas « méchant » ou « vilain », simplement il ne peut pas gérer cette pulsion et n'a pas conscience de la douleur infligée à l'autre. Son acte révèle un défaut de compréhension et/ou de communication. Parfois il ne parle pas encore correctement et quand bien même, il ne sait pas encore maîtriser ses émotions. À ce stade de son développement, il ne sait pas non plus ce que veut dire « faire mal » ou « demander pardon à l'autre ». C'est une idée reçue de penser que le mordre en retour lui fera comprendre son acte. Les larmes de l'enfant mordu et la parole de l'adulte contribueront davantage à sa compréhension. De même les phrases « tu es méchant » ou « tu es vilain », « ce n'est pas gentil », qui n'éclairent personne sur l'acte posé, peuvent renvoyer une image négative à l'enfant et l'impacter dans une période sensible de sa construction. Elles sont donc à éviter.
- **Chez l'enfant qui a été mordu:** il est en général trop jeune pour poser les limites à celui qui l'a mordu. Il a besoin d'être considéré et qu'on lui prodigue les soins et l'attention nécessaires: mettre des mots sur ses émotions; il a très certainement eu mal et sans doute même été surpris. Sans banaliser l'acte, ni en faire trop il est bien de pouvoir le reconforter.
- **Chez l'adulte:** mordre fait réagir les adultes qui ressentent ce geste comme agressif car il fait mal et entraîne une réaction d'inquiétude. Ces actes renvoient souvent à des choses très personnelles et chacun réagit selon sa sensibilité, son histoire. Voir un enfant avec une morsure agresse, attriste et peut culpabiliser.

Pour un parent, il est choquant de retrouver son enfant mordu, tout comme il est pénible d'apprendre que son enfant mord les autres. Cet incident est inconfortable pour tous.

Pour l'assistante maternelle et le personnel de crèche, il peut être difficile de trouver les mots pour informer et rassurer les familles concernées.

L'enfant a le droit d'exprimer sa colère, son malaise, son amour mais il n'a pas le droit de faire mal. L'adulte met des mots sur ce qui s'est passé, essaie de comprendre la situation et pose l'interdit: « ça fait mal », « on voit la trace de tes dents », « c'est interdit de mordre ». Une explication peut être nécessaire auprès des enfants et des adultes présents.

## La vie du relais

C'est la rentrée ! Nous repartons pour une année pleine d'idées et de projets !

**La réunion de rentrée pour les assistantes maternelles** se tiendra au relais le mardi 3 septembre de 20h à 21h30: présentation du programme des animations de l'année, échanges.

**Reprise des temps sur l'analyse de la pratique** ces rencontres qui se tenaient le jeudi soir, avaient été suspendues au cours du premier semestre 2019 suite au départ de Virginie (psychologue). Elles vont reprendre dès le mois d'octobre, le mardi soir de 20h à 22h et seront animées par Amandine Thibaud, notre nouvelle psychologue.

**Reprise des ateliers: lundi 16 septembre** Nous rappelons aux professionnelles qu'il leur est possible de venir avec les enfants sur les heures habituelles des ateliers afin qu'ils repèrent les lieux, la semaine précédant la reprise de ces derniers (semaine du 9 au 13 septembre). Les parents sont également les bienvenus pour découvrir le relais s'ils souhaitent vous accompagner.

Comme les années précédentes, nous terminerons l'année en réunissant, enfants, parents et professionnelles, autour du projet « Noël ensemble ».

## Ça peut vous intéresser

### LES MERCREDIS ET SAMEDIS

#### PAUSES LECTURES

À la médiathèque de Lescar le mercredi 3/10, samedi 2/11 et mercredi 18/12 à 11h. Sur inscription: 05 59 72 25 21.

### TOUS LES VENDREDIS MATIN

#### ESPACE ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Espace convivial de rencontres, d'écoute et de jeux pour les parents et les enfants de la naissance à l'entrée à l'école/crèche/assistante maternelle. Sans inscription. Au RAPAM, 24 avenue Roger Cadet, hors vacances scolaires, entre 9h30 et 11h30. Renseignements: 05 59 81 57 33.

### DU 7 AU 10 NOVEMBRE

#### 30<sup>e</sup> FESTIVAL PETITE ENFANCE

Sur le thème des Transmissions. Un rendez-vous incontournable pour les professionnelles de la petite enfance et les familles, au parc des expositions de Pau.

### DU 11 OU 18 DÉCEMBRE

#### NOËL ENSEMBLE

Moment convivial et musical regroupant les familles des enfants accueillis en crèche et chez les assistantes maternelles autour du projet Noël ensemble, projet participant à la décoration de la Ville pour les fêtes de fin d'année. Salle des fêtes, allée des prés, à partir de 17h30.

## RAPAM

Ouverture du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
24 bis Avenue Roger Cadet  
Tél. 05 59 81 57 33  
e-mail: rapam@lescar.fr





# Les rendez-vous du Relais

## Septembre

**Lundi 16 septembre**

Coucou nous voilà !

**Mardi 17 septembre**

Coucou nous voilà !

**Mercredi 18 septembre**

Coucou nous voilà !

**Jeudi 19 septembre**

Sable magique

**Lundi 23 septembre**

Sable magique

**Mardi 24 septembre**

Médiathèque

**Mercredi 25 septembre**

Sable magique

**Jeudi 26 septembre**

Sable magique

**Lundi 30 septembre**

1 an de plus !

**Mardi 3 septembre**

20h à 21h30 au relais  
Réunion de rentrée

## Octobre

**Mardi 1 octobre**

Toques et gourmandises

**Mercredi 2 octobre**

Ludosport

**Jeudi 3 octobre**

Toques et gourmandises

**Lundi 7 octobre**

Toques et gourmandises

**Mardi 8 octobre**

Médiathèque

**Mercredi 9 octobre**

Ludosport

**Jeudi 10 octobre**

Les légumes dans tous  
leurs états

**Lundi 14 octobre**

Les légumes dans tous  
leurs états

**Mardi 15 octobre**

Les légumes dans tous  
leurs états

**Mercredi 16 octobre**

Ludosport

**Jeudi 17 octobre**

Les légumes dans tous  
leurs états

**Vacances de Toussaint**

du samedi 19 octobre  
au samedi 4 novembre

**Mardi 1<sup>er</sup> octobre**

20h à 22h au relais  
Échanges sur les  
pratiques professionnelles

## Novembre

**Lundi 4 novembre**

Pataugeoire

**Mardi 5 novembre**

Cirque

**Mercredi 6 novembre**

Pataugeoire

**Jeudi 7 novembre**

Festival Petite Enfance

**Lundi 11 novembre**

FÉRIÉ

**Mardi 12 novembre**

Cirque

**Mercredi 13 novembre**

Ludosport

**Jeudi 14 novembre**

Pataugeoire

**Lundi 18 novembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Mardi 19 novembre**

Cirque

**Mercredi 20 novembre**

Ludosport

**Jeudi 21 novembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Lundi 25 novembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Mardi 26 novembre**

Cirque

**Mercredi 27 novembre**

Ludosport

**Jeudi 28 novembre**

1 an de plus !

## Décembre

**Lundi 2 décembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Mardi 3 décembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Mercredi 4 décembre**

Ludosport

**Jeudi 5 décembre**

Ludothèque

**Lundi 9 décembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Mardi 10 décembre**

Médiathèque

**Mercredi 11 décembre**

Ludosport

**Jeudi 12 décembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Lundi 16 décembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Mardi 17 décembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Mercredi 18 décembre**

Ludosport

**Jeudi 19 décembre**

Autour de la magie  
de Noël

**Vacances de Noël**

du samedi 21 décembre  
au samedi 6 janvier

**Mardi 3 décembre**

20h à 22h au relais  
Échanges sur les  
pratiques professionnelles

**Mercredi 7 décembre**

A partir de 17h30  
Salle des Fêtes de Lescar  
Noël Ensemble

# Les ateliers d'éveil

*Les ateliers d'éveil sont des expériences ludiques proposés aux enfants, en lien avec leurs besoins et leur développement global. Ils n'ont aucun caractère obligatoire; ce qui prime, c'est le plaisir d'être ensemble et de jouer.*

## LES ATELIERS AU SEIN DU RELAIS

**Coucou nous voilà !:** période de familiarisation pour faire connaissance avec les différents espaces du relais, les autres enfants, les autres adultes.

Il sera proposé aux enfants de dessiner sur une feuille qui servira de support à la photo qu'ils amèneront de leur maison. Cette feuille, avec la photo de l'enfant, sera ensuite collée sur un papier en forme de wagons représentant chacun l'assistante maternelle qui les accueillent. Wagons après wagons, voilà le petit train du relais qui prend forme. Ainsi, l'enfant aura plaisir, en venant au relais, à y trouver sa place.

Pensez à donner une photo de votre enfant à son assistante maternelle pour qu'il puisse se retrouver dans le petit train du relais !

**Sable magique :** dans cet atelier, nous allons découvrir et goûter au plaisir de toucher le sable... magique. D'aspect léger, mouillé, doux il se laisse délicatement glisser entre les doigts procurant de nouvelles sensations; il permet de faire, défaire, refaire, source de plaisir inépuisable.

**Un an de plus !:** au relais, on fête aussi son anniversaire en compagnie des autres enfants ! Les parents peuvent préparer un gâteau ou fournir une boisson à l'enfant qui sera fier de pouvoir le partager avec les autres !

**Toques et gourmandises:** ateliers pâtisserie. Pétrir, malaxer, goûter et déguster.

**Les légumes dans tous leurs états:** dans le cadre de la semaine du goût, nous découvrirons et dégusterons des légumes amenés par l'assistante maternelle sous différentes formes. Crus, cuits, en jus.

**Pataugeoire, Jeux d'eau:** Jouer avec l'eau est d'abord une expérience sensorielle: sentir l'eau glisser sur sa peau, ressentir la sensation du mouillé et du sec, regarder l'eau couler entre les doigts. La sensation de l'eau sur les différentes parties du corps contribue, chez le jeune enfant, à la construction de son schéma corporel. Par ses actions répétées de remplir et vider, de garder à l'intérieur et de faire sortir (dans une bouteille par exemple), l'enfant peut rejouer symboliquement les sensations qu'il éprouve dans son corps.

**Autour de la magie de Noël :** dès le 18 novembre nous commencerons à travailler autour des fêtes de fin d'année. En s'intégrant au projet « Noël Ensemble », projet participant à la décoration de la ville de Lescar, au fil des semaines nous décorerons des supports en bois qui seront exposés à l'entrée du relais; nous jouerons avec tout ce qui brille (guirlandes, illuminations, etc.); nous chanterons chansons et comptines qui seront reprises, lors d'un moment convivial, le mercredi 11 ou 18 décembre à la salle des fêtes en présence des familles. (Date à confirmer)

## LES ATELIERS EN EXTÉRIEUR

**Ludosport:** au Complexe sportif Désiré Garrain. Parcours de motricité libre

Au travers des différents modules constituant le parcours mis en place par les éducateurs sportifs, l'enfant pourra se donner différents « challenges » (degré de difficulté du parcours qui évolue tous les trimestres), le tout à son propre rythme et accompagné du regard bienveillant de l'adulte.

Les séances de Ludosport contribuent de façon ludique à développer les habiletés motrices, l'autonomie et la confiance en soi de l'enfant.

**Cirque:** sous le chapiteau de l'école artistique de cirque, dans un environnement magique, différents ateliers circassiens seront proposés permettant à l'enfant de faire librement l'expérience de différentes sensations: appuis au sol, balancements, équilibre.

**Ludothèque:** temps dédié à la vitalité découvreuse du jeune enfant dans des espaces aménagés pour jouer.

**Médiathèque:** à la médiathèque de Lescar, temps autour de la découverte et de la familiarisation du livre puis temps animé par la bibliothécaire autour d'histoires ou comptines avec, comme support, un tapis de lecture, des contes en tissu, un kamishibai.

**Sortie au festival petite enfance:** jeudi 7 et vendredi 8 novembre de 9h15 à 12h sortie au festival petite enfance à la foire-exposition de PAU. Ouvert aux parents.